

Pour un état des lieux du patrimoine immobilier des colos,

Jean-Michel BOCQUET - Cyril DHEILLY

Pour le Collectif Camps Colos.

Résumé : Texte argumentaire pour la réalisation d'un travail de recherche sur le patrimoine immobilier des colonies de vacances : problématiques, travaux réalisés, enjeux et pistes de travail.

Un désengagement structurel envers les colos

Les colos sont en crise depuis plusieurs décennies. Le nombre d'enfants qui partent en colonie de vacances est passé sous la barre du million, et le nombre de lits disponibles pour leur accueil baisse de la même manière.

Les colos se sont toujours construites à partir d'initiatives privées, mais appuyées par des projets politiques forts. Pour les unes, c'est la commune qui a été l'appui financier, pour d'autres les églises, et encore les mécènes, qui ont participé aux financements des colonies de vacances. Lorsque les colonies étaient encore des outils de politiques publiques (sanitaires puis éducatives) ou liées à des enjeux sociétaux forts, les financements étaient abondants. Progressivement, trois phénomènes vont voir les colos perdre leur influence : le **déclin de l'église**, le **virage des colos vers le tourisme**, notamment **via le désengagement des comités d'entreprises vers des solutions individuelles (chèque vacances ou participation aux vacances en famille)** et **le fait, pour les organisateurs et les parents, d'assumer de nouvelles réalités financières**. Dans ces nouvelles charges financières, la mise aux normes des bâtiments est l'élément le plus fort.

Les deux premiers phénomènes se déroulent au cours de la même période des années 70-80. Les colos vont être désuètes, les politiques publiques vont préférer les centres de loisirs et la proximité, les colos vont aller chercher des clients et non plus des enfants. Les associations religieuses perdent des croyants, une certaine largesse de réseau, et donc des enfants et des encadrants. Elles-aussi vont aller chercher des clients en se laïcisant ou en s'ouvrant à d'autres publics.

Dès les années 80, deux mouvements économiques se produisent : la concentration, le regroupement d'associations et la vente du patrimoine dégradé. Les associations vont se regrouper, parfois dans des agences de voyage pour mineurs et se séparer des bâtiments les plus dégradés ou dont les destinations sont les moins touristiques ou plus à la mode. Il faut vendre des bâtiments dont les coûts de mise aux normes sont importants pour en préserver d'autres.

Ces logiques sont à l'oeuvre depuis cette période. Il faut ajouter, comme cela s'est plus particulièrement développé à partir des années 90, l'apparition de nouveaux acteurs comme les sociétés privées, les acteurs du tourisme et du secteur sportif.

Que pourrions-nous faire pour les colos ?

Aujourd'hui, l'ensemble de notre société est saisi par deux problématiques : le rapport à la nature et les solidarités. Chacun reconnaît ou redécouvre que les colos pourraient être un outil de politique publique utile à la construction de rencontres entre enfants éloignés, entre les enfants et la nature, et cela autour d'activités éducatives protectrice de notre planète et peu chères. Ainsi, les colos pourraient retrouver des finalités justifiant d'interventions publiques, pour repenser et reconstruire la liaison entre humains et avec l'environnement.

Ce constat ne tient que s'il est possible de trouver suffisamment de lieux permettant l'accueil d'enfants. Aujourd'hui, il n'existe pas de données qui permet d'en faire état. Personne ne sait recenser où sont les colos, à qui elles appartiennent et dans quel état elles sont. Une politique publique des colos ne saurait ignorer la réalisation de cet état des lieux.

Avant d'entrer en détail dans cette question du patrimoine, précisons, ici, que le terme de colo - et non pas de colonie de vacances - sera utilisé. Pourquoi ? D'abord la "colo" est le terme populaire pour décrire un "séjour de vacances", collectif, encadré par des animateurs et des animatrices, plus âgés. Ensuite, il permet de garder l'étymologie du nom sans maintenir le terme "colonie" qui a un sens particulier dans l'Histoire, et notamment en France. Si les colonies de vacances avaient bien dans l'idée à leur création de coloniser de jeunes colons urbains par les bonnes valeurs et la bonne alimentation rurales, les colonies de vacances sont vite devenues un objet sanitaire et social, cherchant l'émancipation et l'éducation. Les participants sont des enfants ou des ados, et les encadrants sont des animateurs, et non plus des surveillants.

Quels sont les travaux sur le patrimoine des colos ?

À notre connaissance, il en existe trois :

- 1- un document de la DRAC sur le patrimoine en Vendée et Loire-Atlantique (2009) : <http://www.cemea-pdll.org/IMG/pdf/20100406-100247-resetudescolonies.pdf>
- 2- un article de Bernard Toulhier, conservateur du patrimoine (2008) publié dans *in situ* : http://www4.culture.fr/patrimoines/patrimoine_monumental_et_archeologique/insitu/pdf/toulhier2-526.pdf
- 3- le livre de JM Bataille et A. Levitre : Architectures et éducation: Les colonies de vacances (2010), éditions Matrice.

Ces trois travaux sont d'ordres différents mais reprennent l'histoire des colonies de vacances et les raisons de l'implantation dans certains territoires.

Dans les travaux de Bataille et Toulhier, on comprend l'importance des politiques publiques dans le développement de certaines colonies dans certains endroits, notamment dans le développement des sports d'hiver : s'il faut du monde dans les stations, il faut apprendre aux enfants à skier pour qu'ils puissent y revenir.

On remarque aussi dans ces travaux l'importance des raisons sanitaires qui justifient l'implantation à la campagne, à la mer ou dans des villes de moyennes altitudes (Vosges, Massif Central, etc.).

Mais l'objet de ces travaux ne permet pas de connaître le nombre, les propriétaires, l'état voire la valeur patrimoniale des centres de vacances.

Quels sont les bases de données existantes ?

Malgré l'absence d'information regroupée et centralisée, permettant de faire un état des lieux, l'État dispose de base de données qui pourraient être utilisées.

1 - TAM : "Téléprocédure d'Accueil de Mineurs" est le logiciel en ligne qui permet aux organisateurs d'effectuer la saisie et le suivi des actes de gestion liés aux déclarations des Accueils Collectifs de Mineurs. L'ensemble des bâtiments aujourd'hui agréé "Jeunesse et Sport" et pouvant accueillir des colos se trouve sur TAM. Le logiciel est mis à jour au fur et à mesure. Donc, si on extrait ces données du logiciel, nous obtiendrons le nombre total de bâtiments ouverts, le nombre de lits et le nom des propriétaires. Le logiciel garde aussi en mémoire les bâtiments fermés. Pour autant, les informations sont incomplètes et imparfaites. Dans le logiciel, on trouve l'ensemble des bâtiments agréés pour recevoir des colos. Or dans cette liste, il n'y a pas que les bâtiments de colos, il y a aussi les établissements scolaires, hôtels ou structures touristiques ayant cet agrément, en plus d'autres. Il semble alors nécessaire d'effectuer un tri précis.

TAM donne le nombre de lits disponibles et précise si le bâtiment dispose d'un agrément pour les colos maternelles. Néanmoins, les structures amovibles ou semi-amovibles n'y sont pas toutes référencées. Aussi, nous relevons que les structures sont parfois habilitées pour un certain nombre de lits pour "Jeunesse et sport" et pour un autre pour l'Éducation Nationale.

2- La base Mérimée du ministère de la Culture.

Cette base recense aujourd'hui 72 colonies ou anciennes colonies de vacances. Toulhier (2008) s'appuie sur cette base pour écrire son article.

<https://www.pop.culture.gouv.fr/search/mosaic?base=%5B%22Patrimoine%20architectural%20%28M%C3%A9rim%C3%A9%29%22%5D&image=%5B%22oui%22%5D>

3 - Les bases de données de cartes postales.

La première base de données est la base de données du Ministère de la culture qui regroupe des images. Elle regroupe 585 images de colonies de vacances et donc de nombreux bâtiments qui existent toujours ou aujourd'hui disparus.

<https://www.pop.culture.gouv.fr/search/list?mainSearch=%22colonie%20de%20vacances%22>

Les sites de ventes de cartes postales regorgent de cartes sur les colonies de vacances : Delcampe, Ebay ou autres. Par exemple Delcampe regroupe 26300 occurrences pour le terme "colonie de vacances", 2120 pour "colonies de vacances" 1740 pour "camp de vacances", 231 pour "camps de vacances", 13700 pour "centre de vacances" (nom utilisé par les colos dans les années 80, mais aussi par les villages de vacances pour adultes) et 177 pour "centres de vacances".

4 - Le Maitron

Le Maitron est la base de données des personnalités des mouvements ouvriers, et à ce titre, on trouve les notices biographiques de militants et notamment des militants acteurs des

colos, *via* les associations d'éducation populaire, les syndicats, ou les partis politiques. Il y a 807 notices qui comprennent le terme "colonies de vacances".

Ces différentes bases de données peuvent servir de porte d'entrée pour commencer les recherches. Par ailleurs, l'appui d'initiatives locales et menées à l'étranger permet d'envisager d'autres perspectives pour réaliser cet état des lieux.

5 - Au niveau local

Il s'agirait de donner à voir et de nous inspirer de ce qui se pratique dans certaines régions (DR, DD), ou selon des initiatives personnelles (les travaux d'Éric Carton) et associatives (le Musée de la Colo) dans les Alpes-Maritimes, ou encore d'un collectif qui insufflerait la réalisation de ce désir.

6 - À l'étranger

Des travaux comme ceux de V. Balducci (2007, Thèmes d'architecture pour les colonies de vacances dans l'expérience italienne (1852-2008), dans l'ouvrage dirigé par J. Houssaye : Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques, éditions Matrice) en Italie ont participé à faire état de bâtiments sur le territoire.

Que n'apportent pas ces premiers éléments ?

Ces bases de données permettent de connaître le propriétaire d'un bâtiment. Voyons plus loin pour pouvoir également connaître son état de désuétude, son architecture, le chiffre d'affaire qu'il génère, si le bien est loué, mis à disposition d'une autre association ou d'une société, son taux d'occupation, s'il existe d'autres activités (en premier lieu les classes de découvertes) ou encore les travaux à prévoir. Aussi, le bâtiment peut éventuellement relever d'un patrimoine architectural ou pédagogique (à l'image des colonies de vacances pensées par Roland Schweitzer) ou se voir particulièrement adapté à des colonies de vacances aménagées pour répondre à un projet pédagogique (cf : les travaux de JM Bataille et A. Levitre) ou politique.

Il existe des colonies de vacances qui appartiennent à des associations, des communes, des Communautés de communes, des sociétés, des Comités d'Entreprise, voire même des communautés religieuses. Ces bâtiments peuvent être mis en gérance ou loués par d'autres.

D'anciens bâtiments de colonies ont été reconvertis en centre sociaux, foyers, centres de formation, hôtels, gîtes ou encore espaces de tourisme, quand d'autres apparaissent complètement à l'abandon, en ruine, brûlés ou détruites.

Par ailleurs, on peut constater que certains bâtiments ne sont mobilisés que pour deux mois par an, relativement au temps d'occupation, que certains bâtiments sont rentables et d'autres pas, que des bâtiments sont dédiés uniquement aux colos alors que d'autres sont partagés pour d'autres buts et d'autres publics, par exemple adulte.

Autant d'éléments qu'il faudrait pouvoir regrouper et expliquer pour construire de la connaissance et des stratégies. Dans ces histoires des bâtiments de colos, il est alors possible de découvrir les modèles économiques mis en oeuvre, avec réussite ou échec, mis

en place par les propriétaires. Ces histoires, pouvant former des monographies, donneraient à voir des pistes de sortie de crise, et les fausses bonnes idées qui conduisent, en fait, à la disparition des colos.

En 2000, ce qui était alors le Conseil Économique et Social rédigeait un avis, *L'accueil des jeunes dans les centres de vacances et de loisirs* et expliquait à propos du patrimoine des colos : "Nul aujourd'hui n'est capable dans notre pays de dire quel est le patrimoine existant, son utilisation ou sa déshérence, son état, sa valeur, son coût de maintenance..." et d'ajouter "L'ampleur du problème est mal connue, pourtant la question est centrale pour l'avenir des centres de vacances en particulier. Seules les collectivités riches ont la possibilité aujourd'hui d'assurer la maintenance et la mise aux normes de leurs équipements".

20 ans après, cet avis est toujours d'actualité. Avant d'envisager une politique publique, des aides ou des financements, l'état des lieux est indispensable. À défaut d'états des lieux, les logiques de marché achat/vente au plus offrant seront à l'oeuvre, ce qui signifie que les bâtiments situés dans des espaces touristiques à marché tendu se vendront cher et les bâtiments situés dans des régions non touristiques ne se vendront pas et resteront à la charge du propriétaire. Pour autant, ces lieux pourraient permettre de repenser et reconstruire les colos de demain.

Nous proposons que ce travail puisse être fait à partir d'un laboratoire de recherche universitaire qui travaille ou a travaillé sur les colonies de vacances. Ce travail doit pouvoir être mené par une équipe pluridisciplinaire : sciences de l'éducation, géographie, histoire.

Jean-Michel BOCQUET,
Chargé de cours à Paris 13 et ICP

Cyril DHEILLY,
Docteur en Sciences de l'éducation

Nous contacter : jeanmichelbocquet@free.fr et dheillicyriel@gmail.com
Pour le collectif camps colos : collectifcampscolos@framalistes.org

Bibliographie et travaux sur les colonies de vacances.

Valter Balducci, 2007, *Thèmes d'architecture pour les colonies de vacances dans l'expérience italienne (1852-2008)*, dans l'ouvrage dirigé par J. Houssaye, *Colos et centres de loisirs : institutions et pratiques pédagogiques*, éditions Matrice, pp. 61-98.

Jean-Marie Bataille et Audrey Levitre, 2010, *Architectures et éducation : les colonies de vacances*, éditions Matrice, 393 p.

Baptiste Besse-Patin et Cyril Dheilly, 2017, *Et pourquoi que les colos elles sont encore comme ça ? Un dispositif bien sous tous rapports. Vers l'Éducation Nouvelle* : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02176381/document>

Jean-Michel Bocquet et Cyril Dheilly, 2020, *Municipales et colonies de vacances, une cause commune ?* : <https://theconversation.com/debat-municipales-et-colonies-de-vacances-une-cause-commune-133261>

Jean-Michel Bocquet et Cyril Dheilly, 2017, *Colos à vendre !* : <https://theconversation.com/colos-a-vendre-77585>

Jean-Michel Bocquet et Cyril Dheilly, 2017, *Les colos, marché à investir ou systèmes à repenser collectivement ?* : <https://theconversation.com/debat-les-colos-marche-a-investir-ou-systemes-a-repenser-collectivement-78871>

Jean-Michel Bocquet et Cyril Dheilly, 2018, *Les colos seraient-elles vraiment devenues du tourisme ?!* : <https://theconversation.com/les-colonies-de-vacances-seraient-elles-vraiment-devenues-du-tourisme-95167>

Jean-Michel Bocquet, 2012, *La thèse de la colo libre. Le processus d'individualisation dans une colonie de vacances en pédagogie de la décision*, Mémoire de Master, Université de Rouen, Rouen.

Jean-Michel Bocquet et Ludovic Ferchaud, 2013, *Pédagogie et Recherche-Action collaboratives : Savoirs, Valeurs et Pratique à l'épreuve du terrain – Recherche-action sur et avec les pédagogies de la décision*, Congrès de l'AIFRIS à Dijon : http://www.aifris.eu/03upload/uplolo/cv1724_1149.pdf

Jean-Michel Bocquet, 2016, *Qui c'est le problème ? Du « jeune- problème » à la « situation problème »*, *Situations, cadres et jeunes dans un séjour en « pédagogie de la décision »* : https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET_JEUNE_PROBLEME.pdf

Jean-Michel Bocquet, 2017, *Pédagogies de la décision et colonie maternelle...* : https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET_PDL_D_CM.pdf

Jean-Michel Bocquet, 2018, *Pédagogie de la décision*. Ressources éducatives n°174 (pp. 46-50) :

https://www.meirieu.com/ECHANGES/BOCQUET_PEDAGOGIE_DE_LA_DECISION.pdf

Jean-Michel Bocquet, 2019, *Les colonies de vacances, tremplins vers une société durable ?*:

<https://theconversation.com/debat-les-colonies-de-vacances-tremplins-vers-une-societe-durable-119859>

Éric Carton, 2019, *Les colonies de vacances des Alpes-Maritimes (1906-1949)*, Le Social en Fabrique.

Cyril Dheilly, 2012, *Écologie de l'animateur et risques associées aux accueils collectifs de mineurs*, Master 2, sous la direction de Jean Houssaye, Université de Rouen : [http://shs-app.univ-](http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires_DEA/textes/memoire_dheily_cyril_21111100_marse_2012.pdf)

[rouen.fr/civiic/memoires_DEA/textes/memoire_dheily_cyril_21111100_marse_2012.pdf](http://shs-app.univ-rouen.fr/civiic/memoires_DEA/textes/memoire_dheily_cyril_21111100_marse_2012.pdf)

Cyril Dheilly, 2018, *La meilleure façon de risquer*, Symposium de Courcelles, mai :

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02337755/document>

Cyril Dheilly, 2019, *Les rapports aux risques des animateurs d'Accueils Collectifs de Mineurs*, Thèse dirigée par J. Houssaye et L. Lescouarch :

<http://www.theses.fr/2019NORMR104>

Jean Houssaye, 1977, *Un avenir pour les colonies de vacances*, Paris, les éditions ouvrières:

http://shs-app.univ-rouen.fr/Old_appli/civiic/archives/avenir-colo.pdf

Jean Houssaye, 2002, *Colonies de vacances : la fin des finalités, dans Enseigner et libérer*, Montréal, Presses de l'Université Laval.

<https://www.acelf.ca/c/revue/revuehtml/30-1/10-Houssaye.html>

Yves Raibaud, 2018, *La fermeture des colos : le risque ou le care ?* : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02277715/document>

Bernard Toulhier, 2008, *Les colonies de vacances en France, quelle architecture ?*

<https://journals.openedition.org/insitu/4088>